



Les grands objectifs pour l'élaboration du PLU 3.1

11 octobre 2011

Du Projet Métropolitain au PLU 3.1

I – La métropole des 5 sens : Solidaire, Stimulante, Sobre, Sensible, Singulière

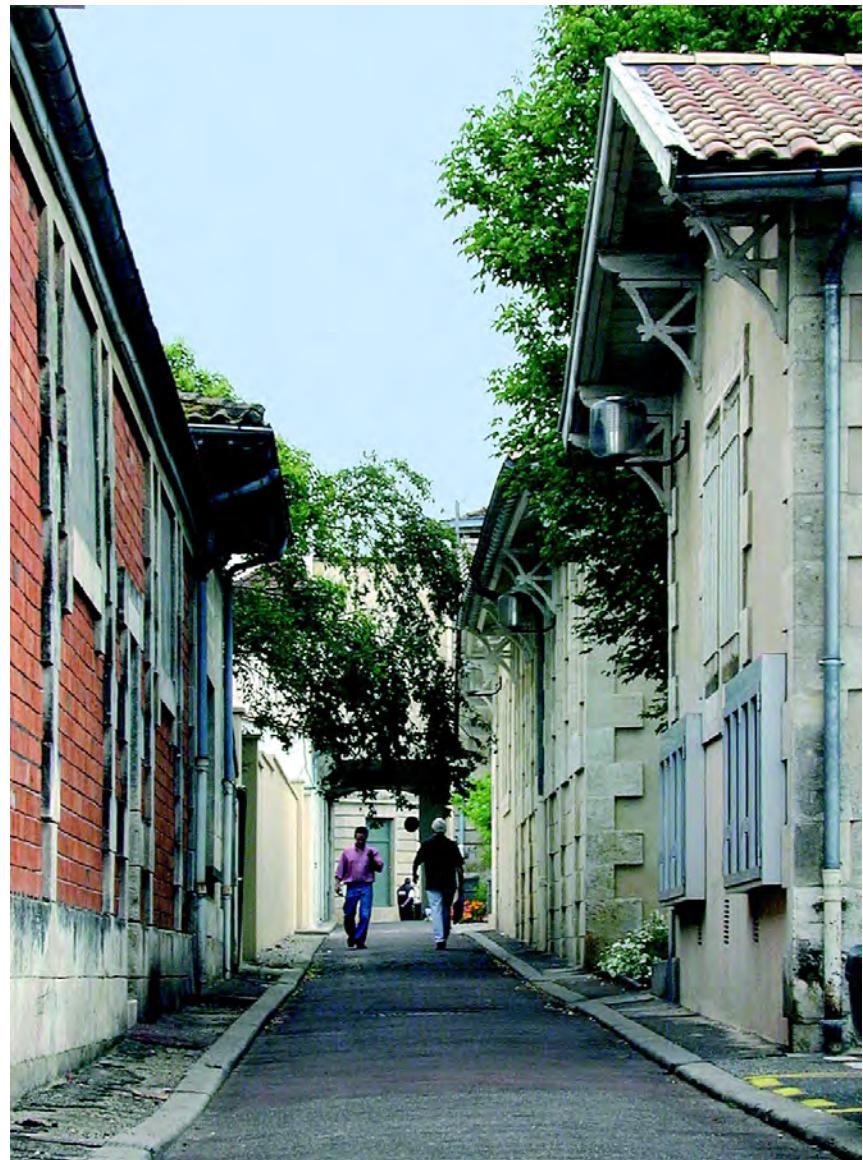
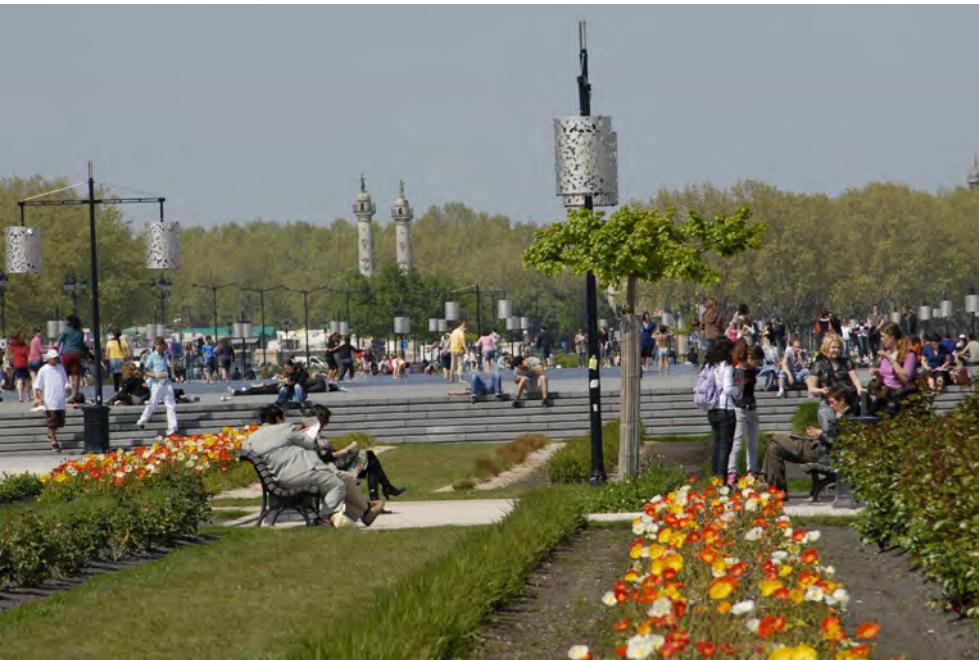
A – Une métropole accueillante et solidaire qui privilégie le vivre ensemble

Une idée force : un projet qui place l'habitant et le « vivant » au cœur des politiques urbaines

A1 – Fonder le projet d'agglomération sur la solidarité entre les groupes sociaux et les individus

Répondre aux besoins des habitants de la métropole :

- En offrant les conditions d'habiter, de travailler, de consommer, de se distraire...
- En réduisant les déséquilibres sociaux (mixité sociale).
- En faisant une ville accessible pour tous.



A2 – Construire une ville pour tous et pour tous les temps de la vie

Privilégier la mixité sociale et générationnelle :

- En matière d'habitat, de travail, de déplacements, de loisirs...
- Pour faciliter la ville pour les familles, les enfants, les seniors et les personnes souffrant d'un handicap.



A3 – La solidarité au service de la santé publique

Renforcer la solidarité territoriale face aux nuisances et aux risques :

- Par l'acceptation et la gestion des zones subissant des contraintes naturelles, environnementales et technologiques, notamment.



B – Un territoire mieux « connecté » pour stimuler les forces métropolitaines

B1 – Connecter la métropole pour développer les échanges

Organiser l'accessibilité à la métropole :

- Articuler le réseau ferroviaire à grande vitesse avec les réseaux locaux train / car / tram / bus
- Favoriser les échanges, rapprocher la recherche de l'entreprise, développer un véritable esprit campus.
- Offrir les conditions pour communiquer, développer la ville numérique.



B2 – Faire émerger et relier les grandes centralités métropolitaines

- Conforter les centralités majeures et les grands équipements d'intérêt métropolitain.



B3 – Décloisonner les fonctions productives de la ville

- Favoriser la mise en réseau des différentes filières économiques.
- Structurer l'armature commerciale.



C – Une métropole sensible fondée sur le lien ville-nature

Une idée force : fonder le projet urbain et l'organisation des espaces sur les continuités naturelles et paysagères du territoire

C1 – Considérer la nature comme valeur fondatrice et structurante des activités urbaines

- Travailler les lisières de la ville entre plateau landais et coteaux de l'entre-deux-mers en intégrant les continuités écologiques, la place de l'agriculture et de la forêt, et en traitant les interfaces ville-nature.
- Offrir les conditions de préservation et de restauration des continuités écologiques appréhendées à des échelles supra-communautaires.



C2 – La promenade et les activités de plein air comme art de vivre

- Permettre une bonne fonctionnalité des « espaces ouverts » : fonctions environnementales, écologiques, économiques, récréatives.
- Favoriser la marche et plus généralement les déplacements doux, tant en termes d'accessibilité que de qualité du cadre environnant.



D – Une métropole sobre et non prédatrice

Une idée force : fonder le projet urbain sur une empreinte territoriale à enveloppe constante, en limitant la consommation du foncier et en garantissant un bon usage des espaces

D1 – Un projet économe et raisonné

- Un projet économe en foncier, fixant des objectifs de modération de la consommation des sols, économe en ressources naturelles et financièrement acceptable.
- Une densité raisonnée favorisant dans un même temps, l' « intensité » urbaine et la valorisation de trames vertes et bleues.



D2 – Structurer le territoire en articulant urbanisme et déplacements

- Mettre en cohérence les objectifs d'urbanisation et le réseau structurant des déplacements (existant et à constituer) dans un souci de limiter la consommation foncière et de développer l'usage des modes de transports alternatifs à la voiture.
- Développer un réseau de transport en adéquation avec les ambitions économiques.



- Développer une politique de stationnement qui agisse comme un outil de régulation de l'usage de la voiture particulière.
- Favoriser à travers les aménagements urbains de nouvelles formes de mobilité.



D3 – La ville du quart d'heure : conforter l'échelle de la proximité des usages de la ville

- Renforcer l'offre urbaine du quotidien, promouvoir la mixité des usages et la multifonctionnalité des espaces afin de favoriser des déplacements plus courts en modes actifs (marche à pied, vélo).



- Gérer la question du stationnement de proximité.
- Repenser l'approvisionnement des personnes, des activités et des commerces.



E – Une métropole singulière

Une idée force : fonder le projet d'accueil des nouveaux habitants sur la diversité des territoires, le patrimoine, les paysages.

E1 – S'appuyer sur la complémentarité et la diversité des territoires

- Promouvoir le développement des territoires en s'appuyant sur leurs identités.
- Équité plus qu'égalité : chaque territoire doit avoir son rôle dans la cohésion de l'agglomération.



- S'appuyer sur les singularités du territoire pour développer une offre de loisirs et de tourisme diversifiée et attractive.



E2 – Valoriser le patrimoine d'hier et d'aujourd'hui et construire le patrimoine de demain

- Valoriser, enrichir, donner à voir le patrimoine urbain, agricole, industriel, paysager, actuel ou à construire.
- Revisiter et faire vivre le patrimoine pour des usages contemporains.



II – Les moyens de faire : Construire la ville autrement pour y vivre durablement

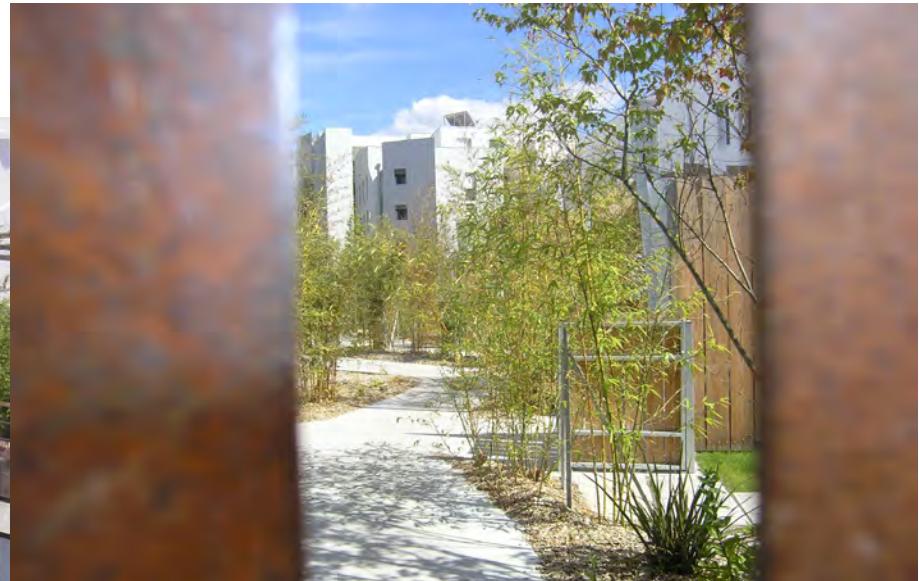
A – Fabriquer une nouvelle qualité urbaine et environnementale



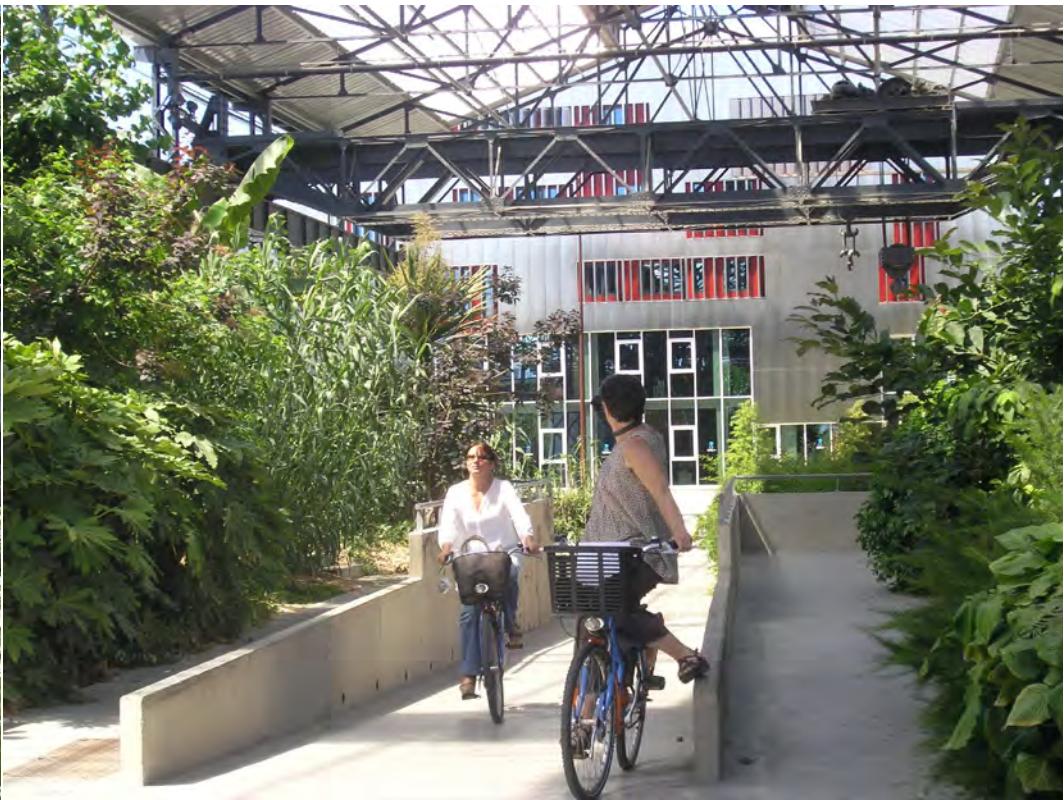
B – Moduler et adapter l'« intensité » urbaine en fonction des situations



C – Miser sur des formes urbaines qui rapprochent les habitants



D – Aménager des espaces publics à vivre



E – Faciliter les usages partagés



E – Faciliter les usages partagés



F – Encourager les projets durables, inventifs et négociés

